



## TP PLAQUISTE

TP - Plaquiste – code RNCP 37122

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION – 05-03-2023

Le plaquiste est un professionnel du second œuvre spécialisé dans l'aménagement intérieur des bâtiments. Il maîtrise la lecture de plans et l'implantation des ouvrages. Il pose des plaques de plâtre, réalise des cloisons, doublages et faux plafonds en garantissant isolation thermique et acoustique. Il met en œuvre différents matériaux et systèmes constructifs selon les besoins du chantier, effectue les joints, les finitions et prépare les supports pour les travaux de décoration.

Formation par apprentissage

Formation continue

### Prérequis

- Dès l'âge de 16 ans, jeunes ayant un projet d'apprentissage
- Tous publics (salarié, demandeur d'emploi, reconversion professionnelle)
- Maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter)
- Aptitudes pour le métier : Résistance, créativité, rapidité, soin, goût de l'esthétique et du confort

### Modalités et délai sélection

- Envoi des candidatures CV et lettre de motivation à l'adresse mail suivante [sophie.fernandez@apprentis-auteuil.org](mailto:sophie.fernandez@apprentis-auteuil.org).
- Positionnements d'entrée : test de validation de la maîtrise des savoirs de base et entretien individuel de motivation.

### Prochaines sessions

Rentrée prévue 1<sup>er</sup> septembre 2026 (selon planning d'alternance).

### Objectifs

- **Aptitudes et compétences visées et évaluables au cours de la formation :**
  - Réaliser l'aménagement intérieur en plaques de plâtre et similaires
  - Réaliser le traitement des joints et des reprises aux plâtres

- **Programme de la formation :**

- Organisation et communication professionnelle : Comprendre les consignes, communiquer en équipe, renseigner les documents et adopter une démarche éco-responsable.
- Préparation du chantier : Vérifier les outillages, organiser son poste de travail et gérer l'approvisionnement des matériaux.
- Préparation des supports et implantation : Déconstruire des éléments existants, contrôler les supports et implanter les ouvrages.
- Sécurité et travail en hauteur : Monter et utiliser des échafaudages, appliquer les règles de sécurité.
- Ouvrages en plaques de plâtre – horizontaux et verticaux : Réaliser plafonds, cloisons et doublages en matériaux secs.
- Mise en œuvre des isolations : Installer des systèmes d'isolation thermique et acoustique.
- Techniques traditionnelles au plâtre : Construire et enduire manuellement cloisons et plafonds.
- Techniques mécanisées au plâtre : Réaliser des enduits intérieurs à l'aide de machines.

### **Méthodes pédagogiques mobilisées**

- Modalités pédagogiques utilisées :

- Des séances de cours en présentiel accompagnées de supports écrits et vidéos
- Les cours incluent des exercices pratiques, des études de cas, des mises en œuvre sur le plateau technique et des visites de chantier
- Cours de soutien en fonction des besoins
- Accompagnement individuel et personnalisé par un référent

- Moyens et outils utilisés :

- Atelier de 300 m<sup>2</sup> comprenant un espace de travail suffisant
- Maquette et support adaptés
- Espaces individuels correctement éclairés et ventilés
- Salles de cours de 20 à 50 m<sup>2</sup> équipées de tables individuelles, de chaises, d'un tableau interactif numérique ou d'un vidéoprojecteur
- Mise en œuvre sur plateau technique
- Matériel professionnel individuel et collectif

## Modalités d'évaluations

### En cours de formation :

- Evaluations orales et écrites
- Mises en situations professionnelles sur plateau technique
- Etudes de cas
- Fiche d'évaluation

### En fin de formation :

- Validation du titre professionnel en épreuve ponctuelle
- **Certificat de Compétences Professionnelles** : possibilité de valider un ou plusieurs CCP. Possibilité en cas d'échec de repasser l'examen du CCP manquant à une session ultérieure.

## Suite de parcours, débouchés, passerelles

Ce TP permet d'évoluer vers un autre titre professionnel (menuisier installateur ou agent de maintenance des bâtiments).

Le diplômé peut exercer en tant que plaquiste, plaquiste-enduiseur, plâtrier-plaquiste, poseur de cloisons, façadier, staffeur-ornementiste.

## Durée

- 12 mois
- Alternance : 2 semaines en entreprise et 1 semaine en centre de formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Prolongation possible sous certaines conditions
- Possibilité d'aménager le parcours selon le cursus scolaire et les acquis professionnels
- Adaptation pour les personnes en situation de handicap
- OU en formation continue de 6 mois pour les demandeurs d'emploi

## Tarifs

Aucune participation aux frais pédagogiques de la formation n'est demandée à l'apprenti

Formation prise en charge par l'OPCO du secteur concerné et la région Hauts-de-France et Fonds social européen dans le cadre du Plan régional de formation

Nous consulter : Sophie Fernandez au 07 62 20 31 73 ou par mail : [sophie.fernandez@apprentis-auteuil.org](mailto:sophie.fernandez@apprentis-auteuil.org).

## Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Locaux : réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Orientation et adaptations pédagogiques possibles, tutorée par le référent handicap

Notre établissement propose un accompagnement individualisé pour chaque apprenant en situation de handicap

Coordonnées du référent Handicap : Matteo Chiaramonte au 06 65 59 69 37 / [matteo.chiaramonte@apprentis-auteuil.org](mailto:matteo.chiaramonte@apprentis-auteuil.org).

## Indicateurs de résultats

Chiffres datés de 2025 :

- Taux d'obtention du diplôme en lien avec le taux de présentation à l'examen : 67%
- Taux de rupture en cours de formation : 12%
- Nombre de jeunes présents à l'examen en 2025 : 15
- Taux de poursuite d'études : 60%
- Taux d'insertion dans l'emploi visé (à 6 mois) : 30%

Les indicateurs de résultat de ces diplômes sont calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et rendus publics sur le site

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

### Les + de la formation :

- Entrée dans la vie professionnelle en tant que salarié
- Alternance entre centre de formation et entreprise
- Pédagogie basée sur des mises en situations professionnelles
- Parcours et accompagnement personnalisé
- Un réseau d'entreprises permettant l'accès à l'emploi
- 2100 m<sup>2</sup> d'ateliers et 1000 m<sup>2</sup> de plateforme extérieure chantier

## Contacts :

Pour toute information, contactez Sophie Fernandez au 07 62 20 31 73 ou par mail :

[sophie.fernandez@apprentis-auteuil.org](mailto:sophie.fernandez@apprentis-auteuil.org).

Fondation Apprentis d'Auteuil – Centre de formation professionnelle Sainte-Barbe, 2 rue Paul Gauguin 62750 Loos-en-Gohelle